

**DE LA COMMUNE DE GERZAT**

**DU 25 AVRIL 2017**

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean ALBISETTI, Maire.

Mr Bernard JARLETON est désigné en qualité de secrétaire de séance, à l'unanimité.

Après approbation à l'unanimité du compte rendu du Conseil Municipal du 27 Mars 2017, l'ordre du jour est examiné.

-----

**Ouverture d'un compte dépôt de fonds au Trésor** : afin de permettre la mise en place d'un outil de dématérialisation pour la restauration scolaire et les activités périscolaires, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité d'ouvrir un compte de dépôt de fonds au Trésor.

**Admission en non valeur et créance éteinte** : le Conseil Municipal à l'unanimité a décidé les admissions en non valeurs et créances suivantes :

Budget	Type	Montant
Commune	Admission en non-valeur	700.26 €
Assainissement	Admission en non-valeur	1 716.20 €
Commune	Créances éteintes	871.98 €
Assainissement	Créances éteintes	787.19 €

**Marché de fourniture de papeterie** : afin de permettre de réaliser des économies d'échelle, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité d'adhérer au groupement de commande piloté par Clermont Auvergne Métropole.

**Garantie d'emprunt Auvergne Habitat** : Dans le cadre du refinancement des prêts concernant l'opération les allées de Rochefort, le Conseil Municipal a accordé de nouveau, à l'unanimité sa garantie d'emprunt à Auvergne Habitat pour un montant de 543 607 €.

**Fixation des tarifs** : le Conseil Municipal, à l'unanimité a fixé les tarifs sportifs suivants :

- Séjours sportifs encadrés par les ETAPS : 270 €
- Complexe sportif de la Luminerie et Georges Fustier : gratuite pour les associations gerzatoises et 130 € par jour pour les associations non gerzatoises et comité d'entreprise
- Manifestations culturelles organisées avec les communes de Romagnat, Pont du Château et l'association l'Autre Parleur.

☞ **Pour L'oreille du monde, world music festival organisé du 17 au 21 mai 2017 :**

	Prix du billet
Tarif à la soirée	12€
Tarif réduit	8€ (étudiants, scolaires, demandeurs d'emploi, groupe de plus de 10 personnes sur réservation, moins de 26 ans)
Tarif Pass Festival	40€ pour l'ensemble des spectacles du festival
Moins de 12 ans	Gratuité

Les recettes de billetterie du Pass Festival seront partagées entre les 4 partenaires

☞ **Sortie de fin de saison organisée avec Romagnat et Pont du Chateau: Randonnée musicale le dim. 25 juin au Chemin Fais'art**

	Prix du billet
Tarif unique	10€
Moins de 6 ans	Gratuité

Les recettes de billetterie de cette sortie seront partagées entre les 3 partenaires

**Décision modificative n° 1** : afin de procéder à un ajustement budgétaire, le Conseil Municipal a adopté à **l'unanimité** une décision modificative qui n'entraîne que des mouvements de chapitre à l'intérieur de la gestion d'investissement.

**Indemnité de fonction des élus** : le Conseil Municipal **par 25 voix pour et 8 contre** a décidé de modifier le montant des indemnités des élus, le montant mensuel est porté à 12 095 €. Il est précisé qu'il n'est pas fait utilisation de la majoration de 15 % accordée au chef-lieu de canton.

**Avis sur le PLU** : le Conseil Municipal, **à l'unanimité** a donné un avis favorable sur le PLU modifié suivant les spécifications de contrôle de légalité.

**Mécanisme de la Tour de l'Horloge** : le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, a décidé de demander au ministère de la culture, le classement au titre des monuments historiques de mécanisme de la tour de l'Horloge.